

Sauvons la halle de Grignols !

Chef-lieu de canton, le bourg de Grignols s'étire dans le prolongement de l'allée du château dont il n'était au XVII^{ème} siècle qu'une partie du domaine. Au fil du temps les seigneurs de Grignols en concédèrent des tenures (parcelle de terrain accordée contre une rente foncière) aux abords de la halle bâtie sans doute vers 1620 au moment de la fondation des foires et marchés.

La vieille halle en mauvais état est détruite en 1937 et remplacée par l'actuelle l'année suivante selon les principes nouveaux de l'architecture moderne. On peut diversement apprécier l'esthétique de la construction mais cette nouvelle halle demeure une œuvre représentative et rare (seul exemple en Gironde, à notre connaissance, de halle construite en béton armé de cette période) des réalisations de l'entre deux guerres.

Outre son intérêt patrimonial, la halle a toujours été un lieu d'échange et de convivialité. Elle abritait depuis toujours le marché du mercredi matin et accueillait tout au long de l'année de nombreuses manifestations.

En 2008, le marché hebdomadaire est déplacé et la nouvelle municipalité élue décide de louer la halle à une enseigne commerciale connue. Mais s'agissant d'un domaine public, le conseil municipal vote, au prétexte d'une garantie insuffisante de sécurité, la désaffectation puis le déclassement du bâtiment.

Cette décision se fonde sur une lettre de madame la sous-préfète de Langon en date du 20 janvier 2010 qui ne remet pas en cause l'utilisation de la halle en tant que marché et manifestations mais précise les points spécifiques de déficience pour l'accueil du repas dit « des bœufs gras » qui devait rassembler ce jour là plus de 200 convives. La désaffectation de fait n'étant pas justifiée, un recours contre la décision municipale a été déposé au tribunal administratif. Une mise aux normes pour permettre ce genre de manifestation particulière représenterait par ailleurs un investissement modeste pour la commune.

Dès le projet connu, les habitants ont exprimé leur désaccord par une pétition qui a recueilli plus de 450 signatures. Depuis aucun débat public n'a été proposé et l'idée d'un référendum a toujours été exclue. Une lettre ouverte a été adressée à monsieur le Maire de Grignols le 17 septembre 2010 et liste des questions restées à ce jour sans réponse.

Sans appel d'offres, sans enquête publique, le projet s'est poursuivi envers et contre tout et un contrat de bail a été négocié avec le groupe Casino. Un permis de construire pour l'implantation d'une supérette « Spar » est déposé et accordé le 22 novembre 2010.

Pourquoi nous sommes opposés à ce projet :

Parce que la halle est un espace public, parce qu'elle joue un rôle

économique et moteur au travers de son activité commerciale, parce qu'elle est un lieu de rencontre et de convivialité et un lieu d'échanges culturels et sociaux par les manifestations qui y sont produites, parce qu'elle est un élément de l'histoire du bourg et qu'elle présente un intérêt patrimonial certain au regard de l'histoire de l'architecture.

Nous voulons que la halle de Grignols reste une halle !

Le changement de destination modifiera son volume et son aspect général et aura un impact urbanistique certain dont les nuisances n'ont pas été évaluées.

Dans le sillage des grandes réformes de 1936, elle symbolise un esprit d'ouverture et de générosité sociale caractérisé par la modernité de sa construction, son appropriation au profit d'une entreprise privée serait donc lourde de sens.

Cette question nous concerne tous, grignolais ou non.

Comment nous aider ?

- Deux modèles de lettre, à destination de monsieur le Maire de Grignols et de la société Casino, vous sont proposés en copie jointe mais vous pouvez aussi les personnaliser (en restant toujours respectueux !)

- adressez les, par courrier électronique (en faisant un « copier-coller ») ou postal, aux adresses suivantes :

☐ Monsieur le Maire
56 allée Saint Michel
33690 Grignols
tel : 05 56 65 01 20
fax : 05 56 25 61 22
courriel : communedegrignols@wanadoo.fr

☐ Groupe Casino
1 Esplanade de France
BP 306
42008 Saint Etienne Cedex 2

tel : 04 77 45 31 31
contact <http://www.groupe-casino.fr/fr/Propositions-de-fonciers-Projets-d.html>

cliquez sur le lien puis faites un « copier-coller » du modèle de lettre proposé ou rédigez une lettre personnelle dans le cadre réservé à la correspondance.

vous pouvez également téléphoner et faxer aux numéros indiqués.

- pour nous permettre d'évaluer l'impact de cette campagne, pensez à nous informer de votre action par tout moyen à votre

convenance (notamment courriel).

- adhérez à notre association
cotisation annuelle : 5 Euros
nous n'avons pas les moyens financiers de rétribuer un avocat !

- Pour en savoir plus :

Association de Défense du Patrimoine en Grignolais (ADPG)
2, Le Jardiney
33690 Grignols
tel : 06 77 76 30 14
courriel : patrimoinegrignolais@orange.fr

--

Pierre Moreau